

**UNIVERSITÉ KASDI MERBAH OUARGLA**

**Faculté des Lettres et des Langues**

**Département de Lettres et Langue Française**



**Mémoire**

**Master Académique**

**Domaine : Lettres et langues étrangères**

**Filière : Langue française**

**Spécialité : Sciences du langage et sémiologie de la communication**

**Présenté par**

M<sup>lle</sup> AOUAM Amani

**Titre**

**Le discours rapporté dans les titres journalistiques  
Cas de "liberté"**

Soutenu publiquement

le : 07/06/2015

**Devant le jury :**

M <sup>me</sup> HARKAT Sabah	(MAA)	Président UKM Ouargla
M <sup>me</sup> AMARNI Asma	(MAA)	Encadreur/rapporteur UKM Ouargla
M <sup>lle</sup> CHARFAOUI Fatima	(MAA)	Examineur UKM Ouargla

**Année universitaire : 2014/2015**

## *Remerciement*

*Je tiens à adresser mes vifs remerciements à  
M<sup>me</sup> AMARNI ASMA pour ses conseils et  
ses remarques précieuses.*

*Tous mes remerciements à mes enseignantes,  
enseignants de département du français à  
l'Université Kasdi Marbah Ouargla.*

# *Dédicace*

*A mes chers parents qui m'ont toujours  
soutenu sans relâche.*

*Mes meilleures copines Mimi, Insaf et Salma*

*Mes sœurs et mon frère*

*Biba et*

*Soumia*

*A*

*Bibou.*

**Table des matières :**

<b>Introduction</b> .....	06
<b>CHAPITRE I: LE DISCOURS</b>	
<b>JOURNALISTIQUE :</b> .....	08
<b>I)-Le discours journalistique</b> .....	08
I.1)- Le journalisme.....	08
I.2)- Les caractéristiques du discours journalistique.....	09
I.3)- La production du discours journalistique.....	09
I.3.1)- La situation de communicative dans le discours journalistique.....	10
I.3.2)- La situation d'énonciation dans le discours journalistique.....	11
<b>II)- L'écriture journalistique</b> .....	12
II.1)- Le style journalistique.....	12
II.2)- Les composantes d'un article journalistique.....	12
II.3)- Les principes généraux de l'écriture journalistique.....	13
II.4)- Les outils de l'écriture journalistique.....	13
II.5)- Les genres journalistiques.....	14
II.5.1)- Le genre informatif.....	14
II.5.2)- Le genre interprétatif.....	15
<b>III)- Les titres journalistiques</b> .....	15
III.1)- Les critères d'un bon titre.....	16
III.2)- La typologie des titres.....	17
III.3)- Les formes des titres.....	17
III.4)- Les fonctions des titres.....	19
<b>CHAPITRE II: LE DISCOURS RAPPORTE</b> .....	20
I-1)- l'apparition du terme discours rapporté.....	21
I-2)- Le discours rapporté notion et définition.....	22

I-3)-	Les	types	du	discours
rapporté.....				23
I.2.1)-		Le		discours
direct.....				23
I.2.2)-		Le		discours
indirect.....				25
I.2.3)-	Le		discours	indirect
libre.....				26
I-4)-	Autres		types	de
discours.....				26
I.4.1)-	Le	discours	direct	introduit
que.....				par
				27
I-4-2)-	Le	discours	indirect	avec
guillemets.....				27
I.4-3)-		Le		discours
narrativisé.....				28
I.4-4)-		Le		discours
évoqué.....				28
I-5)-Formes		apparentées	du	discours
rapporté.....				28
I-5-1)-	Les formes en "il paraît que"/ "paraît-il-que" et on "dit que"/ "dit-on".....28			
I-5-2)-	les	formes	en	soi-disant
que.....				28
<b>II)-</b>	<b>la</b>	<b>polyphonie</b>	<b>dans</b>	<b>le discours</b>
<b>rapporté.....</b>				<b>29</b>
<b>III)-</b>	<b>le</b>	<b>discours</b>	<b>rapporté</b>	<b>dans la presse</b>
<b>écrite.....</b>				<b>30</b>
III.1)-	L'importance	du	discours	rapporté dans la presse
écrite.....				30
III.2)-	Le	discours	rapporté	dans le système de
communication.....				30
III.3)-	L'utilisation	du	discours	rapporté dans la presse
écrite.....				31
III.3-1)-	La	position	du journaliste	vis-à-vis du discours
rapporté.....				31
III.3.1-1)-	Un écart par rapport au discours cité.....31			
III.3.1-2)-	Une prise en charge de l'information citée.....32			
III.4)-				La
vivacité.....				32
III.5)-				L'aspect
émouvant.....				33
III.6)-	L'orientation		de	discours
cité.....				33
<b>IV)- La notion de</b>				
<b>l'objectivité.....</b>				<b>34</b>

**CHAPITRE III: L'ANALYSE DU DISCOURS RAPPORTE DANS LES TITRES JOURNALISTIQUES :**

<b>I)-Présentation</b>		<b>du</b>
<b>corpus</b> .....	36	
I.1)-	Présentation	du
journal.....	36	
I.2)-	Historique	du
journal.....	37	
I.3)-	Les rubriques	du
journal.....	38	
<b>II)-le</b>	<b>corpus</b>	<b>de</b>
<b>travail</b> .....	39	
II-1)-	Lecture	du
tableau.....	41	
<b>III)-</b>	<b>Analyse</b>	<b>de</b>
<b>corpus</b> .....	41	
<b>Conclusion</b> .....		
.....	47	
<b>Bibliographie</b> .....		
....	48	

# Introduction

## **Introduction:**

La presse écrite, est le pont de communication qui relie l'auteur avec son lecteur en lui apportant des informations plus détaillées qu'on ne trouve pas dans les médias audiovisuelles. Cette mission, nécessite un journaliste qui sait satisfaire la curiosité de ses lecteurs qui s'attendent toujours à une lecture facile. Il doit illustrer ses propos avec des photos et des dessins, pour simplifier la structure de son article, utiliser des titres et des sous-titres pour guider le lecteur pendant sa lecture.

Le titre est l'élément essentiel qui figure en tête de l'article journalistique, et en caractère gras, il a pour objectif primaire d'attirer l'attention du public plutôt que l'informer, il emploie plusieurs façons qui consistent de capter leur attention et leur citer à lire l'article telle que la dramatisation, l'originalité et la curiosité.

Notre recherche porte sur le discours rapporté dans cet élément essentiel des journaux, ce discours occupe une place importante dans la presse écrite, il facilite la diffusion et la transmission de l'information, selon Jacqueline Authier « le discours rapporté n'est pas la mise en rapport de deux chaînes, mais il réalise l'articulation dans un énoncé de deux actes d'énonciation »<sup>41</sup>, autrement dit, c'est la représentation d'un discours dans un autre.

Ce type de discours permet au journaliste de rapporter les événements de plusieurs façons, pour ce fait nous avons choisi d'évoquer ce thème, car les études de ce phénomène sont peu nombreuses, nous pensons donc qu'il serait important de voir comment chaque journaliste rapporte les paroles d'autrui différemment et réussi sa tentative de montrer sa part objective qui suscite beaucoup de débats.

En effet, nous nous interrogeons sur l'articulation de discours rapporté dans les titres de différents genres, sur l'honnêteté et l'objectivité des journalistes à travers une analyse de quelques titres.

---

<sup>41</sup> AUTHIER Jacqueline, « repères dans le champs du discours rapporté », l'information grammaticale, Paris 1992, p 10.



Les hypothèses suivantes vérifient notre réflexion, nous pouvons marquer la présence de plusieurs voix au niveau des titres (la polyphonie), le discours rapporté se propose comme l'un des procédés marquant l'objectivité du journaliste, et certains types de discours rapporté permettent l'implication du journaliste dans son discours.

Notre travail aura pour objectif de montrer le mode d'énonciation du journaliste qui s'efforce d'être plus informatif et plus fidèle dans les propos d'autrui et analyser le discours produit dans le cadre du discours rapporté.

Pour bien mener notre recherche nous allons appliquer deux méthodes descriptive et analytique, durant lesquelles nous essayerons d'examiner environ 30 titres du journal « liberté » dans l'année 2015, afin de montrer le fonctionnement du discours rapporté dans la médiation journalistique, à travers une analyse énonciative de ce discours, tout en étudiant l'aspect principal de notre travail particulièrement dans la partie pratique, qui est l'effacement énonciatif du journaliste, et son objectivité quand il rapporte les paroles d'autrui.

Nous allons adopter un plan de travail composé de trois chapitres, dans le premier nous allons parler du journalisme d'une manière globale, plus précisément du discours journalistique en évoquant les genres, les caractéristiques, et production communicative de ce discours, en suite nous parlerons généralement des genres, style, et les principes généraux de l'écriture journalistique et particulièrement du titre, qui est une composante importante dans le texte journalistique, nous distinguons ses propriétés en parlant de leurs rôle et de leur importance, les critères d'un bon titre qu'un journaliste doit respecter et finalement les types, les formes, et les fonctions des titres dans la presse écrite, dans le deuxième chapitre : nous nous intéressons au discours rapporté, nous allons le présenter dans sa globalité (notion et définition), ensuite, nous passerons à sa typologie, par la suite nous nous penchons vers la pluralité des voix (polyphonie) afin de distinguer la voix du locuteur original de celle du rapporteur. On deuxième étape nous présenterons le discours rapporté dans la presse écrite dans laquelle nous montrons son importance dans la presse de l'information et la place qu'occupe le discours rapporté dans le système de la communication journalistique. Et enfin le dernier chapitre qui représente la partie pratique, il se propose pour présenter le corpus sur lequel nous

allons mener notre travail. Puis nous répartirons les titres recueillis selon les critères cités suivi d'une discussion des résultats obtenus, nous allons clôturer notre travail par une conclusion générale qui résumera les principaux résultats de notre recherche.

# Chapitre 01

## **I) Le discours journalistique**

### **I-1) Le journalisme :**

Ce métier fait appel à des journalistes expérimentés qui se servent de leur expériences et leurs qualités rédactionnelles pour recouvrir les diverses réalités, on distingue : le journalisme d'actualité, d'investigation, et le grand reportage. NoyerJacque définit le journalisme comme « *l'activité qui consiste à collecter, rassembler, vérifier et commenter les faits pour les porter à l'intention du public à travers les médias* »<sup>42</sup>. Donc c'est l'action de mettre à la portée du public, des informations traitées et vérifiées afin de les transmettre de manière à être lus et comprises par les lecteurs, ainsi, qu'il soit grand reporter, flash man, web rédacteur, présentateur TV .... « *le journaliste est celui dont le métier est d'écrire dans un journal et, par extension d'informer à travers un média : presse écrite, radio, télévision....son travail consiste à collecter, vérifier, sélectionner, synthétiser et commenter des faits pour les présenter au public, le journaliste peut être spécialisé dans un domaine particulier : politique, sport, science, mondanité* »<sup>43</sup>. Pour écrire un article dans les différents domaines cités, le journaliste a le droit à l'information, à la critique et à la libre expression, comme il a des devoirs essentiels comme suite : il doit respecter la vérité, garder le secret professionnel et prendre la responsabilité de ce qu'il dit et publier seulement les informations dont l'origine est connue.

Le discours journalistique est une composante essentielle du discours social, il a pour but de transmettre en message, c'est un mode d'expression un peu spécifique car il peut se placer soit avant les événements, soit après, il s'adresse à tout le monde et parfois à une partie de la société qu'il vise "public-cible", il représente les événements par des normes et des règles qui le caractérisent.

### **I-3) Les caractéristiques du discours journalistique**

La principale visée du discours journalistique est l'information il doit être simple, concret, précis et, compréhensible. D'après Philippe Gaillard « *le caractère concret, objectif et précis du style du journaliste est le meilleur auxiliaire de la rigueur avec laquelle doit être traitée* »<sup>44</sup>, un autre caractère s'ajoute aux autres cités et trouve sa

---

<sup>42</sup> NoyerJacque, « *Le médiateur de l'information télévisée et presse écrite : l'hebdo du médiateur au prisme d'une « méta-médiation » question de communication.*

<sup>43</sup> [www.toupie.org/Dictionnaire/journalisme.Html](http://www.toupie.org/Dictionnaire/journalisme.Html).

<sup>44</sup> Philippe Gaillard, *Technique du journalisme, Coll " que sais-je ? 3<sup>ème</sup> édition*, Paris, 1980, p92.

place dans le discours journalistique est la simplicité grammaticale qui « *commande d'éviter l'emploi des tournures de phrases recherchées* »<sup>45</sup> et « *chaque phrase et presque chaque mot doit apporter un élément d'information, le maximum d'information, d'où l'importance du choix et de la précision de chaque substantif ou adjectif, de l'élimination systématique de tous les adjectifs et adverbes vagues et inutiles* »<sup>46</sup>, ces critères permettent de différencier le discours journalistique de celui littéraire car ce dernier s'adresse aux élites tandis que le discours journalistique s'adresse au large public. Il est marqué par la précision qui le rapproche du discours technique.

D'autres caractères généraux associés au discours journalistiques tels que : la révélation, la force de l'exemple, la scénarisation, la dramatisation et la schématisation.

#### **I-4) La production du discours journalistique**

La production de ce discours ne dépend pas que des journalistes qui sont chargés d'un savoir et d'un savoir-faire mais aussi des sources, du public et des concurrents qui poussent le journaliste à être différent dans la construction de son article.

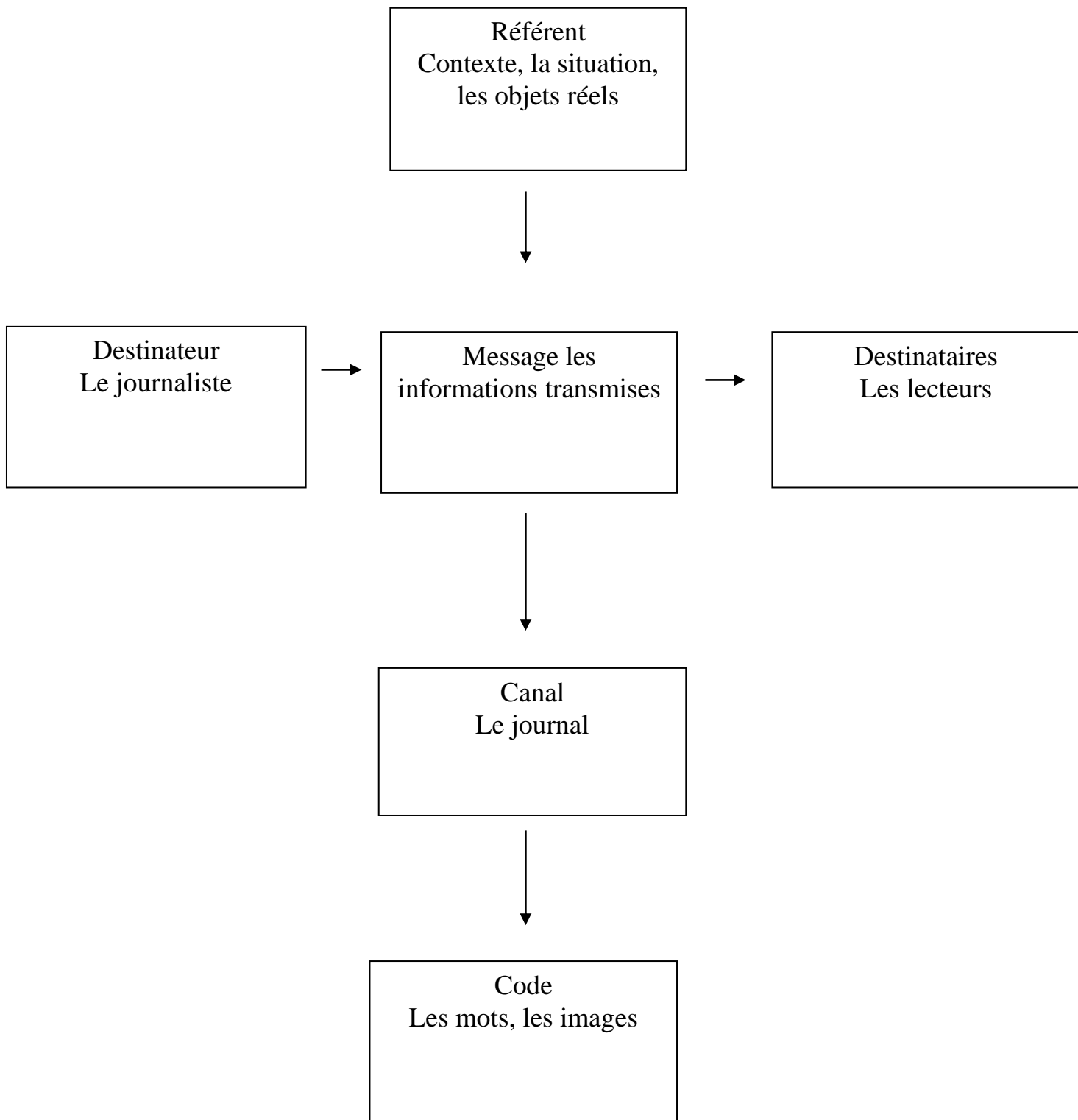
##### **I-4-1) La situation communicative dans le discours journalistique**

Selon le schéma de Jakobson, il y a cinq fonctions accordées à chaque élément, on distingue la fonction : expressive, poétique, conative, référentielle, métalinguistique et phatique.

---

<sup>45</sup>IBID, p91.

<sup>5</sup>IBID, p92.



**Le schéma de Jakobson dans le discours de presse.**

Selon Charaudeau, il existe deux instances dans la communication médiatique.

-**L'instance de production** : elle joue le rôle médiateur entre la ressource de l'information et le monde journalistique, pour lui l'instance de production « *se trouve engagée dans un processus de transformation, dans lequel elle joue un rôle médiateur, et parfois de constructeur d'événement, entre le monde extérieur où se trouve le fait à l'état brut, et le monde médiatique, scène sur laquelle doit apparaître l'événement médiatisé* »<sup>47</sup>.

- **L'instance de réception** : elle désigne le partenaire de la communication, le lecteur qui « *a pour rôle de prendre connaissance (lire-Ecouter- voir) des informations qui lui sont présentées, [...] et de les interpréter selon ses propres besoins de savoir où d'action* »<sup>48</sup>. Dans cette tâche, le lecteur interprète les informations selon sa propre connaissance.

#### **I-4-2) La situation d'énonciation dans le discours journalistique**

L'énonciation est le « *fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte* »<sup>49</sup>, cela veut dire dans un discours c'est le sujet qui détermine l'énonciation tout en produisant un énoncé dans une situation d'énonciation, selon Benveniste « *le sujet se sert de la parole et du discours pour se « représenter » lui-même tel qu'il veut savoir, tel qu'il appelle l'autre à le constater* »<sup>50</sup>. Autrement dit, le discours journalistiques exige la présence d'un locuteur-journaliste qui rapporte les faits en tant qu'énoncé et les transmet à un allocateur; le lecteur l'interprète à partir de ce qui est présenté.

#### **II) l'écriture journalistique**

L'écriture est « *un système de représentation de la parole et de la pensée par des signes graphiques conventionnels [...] elle peut se décliner en divers modes d'expressions artistiques : la peinture, la sculpture, la littérature, la musique la danse, le théâtre, la photographie, le cinéma, la vidéo, l'architecture,...* »<sup>51</sup> donc elle fait partie de la vie quotidienne des individus dans leurs système de communication, elle adopte plusieurs registres de langue tel que, l'administratif, judiciaire, économique,

---

<sup>47</sup>Charraudeau Patrick, « *le contrat de communication de l'information médiatique* », revue, Le français dans le monde, numéro spécial, juillet 1994, Hachette, Paris, 1994, sur le site de Patrick Charaudeau- livres, articles, publications : [http :www.PatrickCharaudeau.com/le-contrat-de-communication.html](http://www.PatrickCharaudeau.com/le-contrat-de-communication.html). Consulté le 09/02/2015.

<sup>48</sup> Ibid.

<sup>49</sup> Benveniste Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimand, Paris, 1974, P.80

<sup>50</sup> Ibid.

<sup>51</sup> Marc Vanesse « *savoir lire, savoir écrire* », journée d'étude de l'Ifres, mardi 31 janvier 2012.

scientifique, journalistique..., dans le discours journalistique « *la mise en forme d'un texte, s'apparente plus à un art qu'à une science exacte, un même sujet peut être rédigé ou construit de manière différente selon les auteurs ou les publics concernés, mais chaque texte journalistique respecte les procédés d'écriture en usage dans sa rédaction* »<sup>52</sup>, autrement dit chaque journaliste utilise son propre style et sa propre façon de transmettre l'information, en se servant d'une langue concise, accessible et précise pour être compris partout dans le monde.

### **II-1) Le style journalistique**

Pélicier trouve que « *le rôle du journaliste, c'est-à-dire du choix des informations, de la hiérarchisation, du filtrage est d'autant plus important [...] le public a toujours besoin que les journalistes choisissent les informations qui sont considérées plus importantes* »<sup>53</sup>, le journaliste doit s'appuyer sur des informations vérifiables qui mènent une description fidèle des faits, donc il doit dégager le message essentiel de toute information en traçant un plan d'article qui répond aux six questions suivantes : qui ?, quoi ?, où ?, quand ?, comment ?, et pourquoi ?.

### **II-2) Les composantes d'un article journalistique**

Les articles de presse ont des règles précises qui facilitent l'écriture et soignent l'habillage du texte comme :

Le titre : il doit capter l'attention du lecteur, car il est considéré comme le premier contact avec le lecteur « *les titres dévorent une bonne partie du temps global du lecteur* »<sup>54</sup>, il peut être informatif qui donne une information précise, ou incitatif qui donne le sens général de l'information en étant accrocheur pour inciter le public à la lecture.

Le chapeau : il résume l'information et donne envie de lire le reste de l'article, il complète le titre.

L'attaque : c'est une citation ou une phrase brève et rythmée, se place au début de l'article pour attirer le lecteur.

---

<sup>52</sup> Ibid.

<sup>53</sup> Pelissier Nicolas, Nicolas Romain « *journalisme de presse écrite et nouveaux réseaux d'information, reconfiguration théoriques et études de cas* », cahier du journalisme n° 5, décembre 2008. Consulté le 20/03/2015.

<sup>54</sup> Furet Claude, *le titre*, métier journaliste, presse universitaire de France, 2<sup>ème</sup> édition, Victoires, 2006 P47.



Les intertitres : ce sont des mots imprimés en gras, ils ont pour objectif de relancer la lecture.

La chute : c'est la dernière phrase de l'article, et la plus importante parce qu'elle laissera une impression au lecteur.

### **II-3) Les principes généraux de l'écriture journalistique**

Pour bien impressionner le lecteur et le guider tout au long du texte, il faut le convaincre en suivant ces étapes : trouver le message essentiel du texte, pour mettre le lecteur dans le cadre des informations, faire un plan de l'article qui facilite l'accès aux événements rapportés, puis classer les informations selon leur importance, de plus important au moins important et du plus concret au plus abstrait, sans oublier le choix des mots qui joue un rôle principale dans la transmission de l'information « *l'écriture journalistique doit se trouver à la convergence d'une lecture de plaisir et d'une information exacte, elle doit être efficace : dire beaucoup en peu de phrases et de façon attractive* »<sup>55</sup>, et enfin transformer le texte en un véritable article de presse en utilisant l'illustration pour l'enrichir.

### **II-4) Les outils de l'écriture journalistique**

- les images : Mouriquand écrit « *le succès de la visualisation de l'information a donné naissance à une nouvelle discipline, l'infographie....., les infographies sont fixes ou animées selon qu'elles sont reproduites par un journal ou une télévision, elles constituent un trait d'union symbolique entre les écritures adaptés à divers supports, elles montrent combien le concept d'écriture peut s'élargir* »<sup>56</sup>, donc l'insertion des images permet d'attirer l'attention du récepteur, et lui facilite la compréhension.

Les formules : l'auteur peut se servir des formules populaires et des proverbes pour éclaircir les idées et les passages ambigus.

les citations : « *c'est un son nouveau qui prémunit contre le risque de lassitude à la lecture* »<sup>57</sup>, le journaliste doit insérer des citations car elles servent à rendre vivant son texte et à attribuer son jugement à un auteur compétant « *c'est aussi la preuve que le*

---

<sup>55</sup>MouriquandJacque, *l'écriture journalistique, Coll''que sais-je ?''* PUF, Paris, 1997, P3

<sup>56</sup>Ibid, PP, 16.17.

<sup>57</sup>Ibid, P.99.

*journaliste a entendu des acteurs du sujet qu'il traite et ne se contente pas d'énoncer son opinion »<sup>58</sup>.*

Les anecdotes significatives : « *dans la chasse au concret, le journaliste fait celle aux anecdotes qui en témoignent, l'objectif est à la fois de raconter une très courte histoire qui rende la lecture agréable* »<sup>59</sup>, elles rendent la lecture satisfaisante et compréhensible.

## **II-5) les genres journalistiques**

Les journalistes emploient une forme particulière pour rédiger les informations qu'ils traitent dans leurs articles, ces derniers sont formés par différents genres journalistiques :

### **II-5-1) Le genre informatif**

Ce genre a pour objectif de communiquer les connaissances sur un sujet donné, il est la matière première du journal :

La brève et le filet : information courte, souvent les plus lus « *la production la plus lue de l'écriture journalistique : l'information brève qui, lorsqu'elle est un tout petit plus développée* »<sup>60</sup>

Le compte rendu : le journaliste raconte sans commentaire les faits auquel il a assisté.

L'interview : est une démarche d'investigation, consiste à obtenir des informations originales qui soient livrées au grand public « *le projet de l'interview est de donner à entendre ce que tel ou tel peut avoir à dire sur un sujet* »<sup>61</sup>.

L'enquête : est un ensemble de témoignages et des documents recueillis à la source à partir d'une question centrale.

Le portrait : est un article qui décrit une personnalité à partir de ses caractéristiques.

Le reportage : un événement rapporté au lecteur sur ce que le journaliste a vu et entendu à travers les éléments qu'il a récolté sur le terrain.

### **II-5-2) Le genre interprétatif (commentaire)**

Ce genre journalistique sert à commenter les faits d'actualité :

La critique : est un article dans lequel le journaliste mélange entre l'information et le jugement.

---

<sup>58</sup>MouriquandJacque, OP.cit, P.99.

<sup>59</sup>Ibid, P.96.

<sup>60</sup>Ibid, P.57.

<sup>61</sup>MouriquandJacque, op.cit, P.64.

L'éditorial : est un article de commentaire reflétant la tendance et les engagements du journal, Martin Lagardette le définit comme « *il s'agit d'un article, prenant position sur un fait d'actualité en engageant la responsabilité moral du journal (.....) C'est l'article d'opinion par excellence* »<sup>62</sup>.

La chronique : c'est le genre le plus libre, dans lequel le journaliste donne son avis sur le sujet.

Le billet : un commentaire lié à un article, qui traite généralement un fait d'actualité.

La caricature : est un dessin humoriste qui commente un fait d'actualité « *elle prend la forme d'un dessin animé ou d'une capsule d'humour* »<sup>63</sup>.

### **III) Les titres journalistiques**

Dans l'écriture journalistique, la titraille est le premier élément qui accroche le regard du lecteur « *le titre est l'élément le plus important de la plupart des textes, c'est le télégramme qui décide le lecteur à lire le reste* »<sup>64</sup>, il vise donc non seulement de capter l'attention du lecteur mais l'inciter à lire l'article.

Patrick Charaudeau parle de l'importance que joue le rôle du titre dans l'information journalistique « *les titres, dans l'information, sont d'une importance capitale, car, non seulement ils conduisent à l'article (fonction « épiphanique »), non seulement ils conduisent ( fonction «guide »), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information, le titre acquiert donc un statut autonome, il devient un texte soit seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information* »<sup>65</sup>, ils visent aussi à dramatiser les faits et introduire le lecteur à l'intérieur du journal.

#### **III-1) Les critères d'un bon titre**

Le titre d'article journalistique à plusieurs critères qui permettent de le différencier des autres œuvres, nous avons pu relever une série de particularité de cette écriture.

---

<sup>62</sup>Thierry Herman et JUFER Nicole, « *l'éditorial, « vitrine idéologique du journal* » ». *semen-revues.org/2610*. Consulté le 22/03/2015.

<sup>63</sup>Centre de ressources en éducation aux médias, « les genres journalistiques ». <http://www.reseau-erem.q.cca/index.html>. Consulté le 25/03/2015.

<sup>64</sup> Furet Claude. OP.cit.P8

<sup>65</sup>Charraudeau Patrick, « *langage et discours : éléments de sémio linguistique : théorie et pratique* », Coll langue, linguistique, communication, Hachette, Paris, 193, P102. Consulté le 11/03/2015.

- L'usage des mots forts, simples et clairs à la fois pour attirer l'attention du lecteur et faciliter sa compréhension.

-Le journaliste doit éviter les points d'interrogation « *de nombreuses études de lecture ont prouvé que loin d'inciter à la lecture, les points d'interrogations faisaient barrage, surtout, si les lecteurs sentent que les éléments de réponse existent* »<sup>66</sup>

-Il est préférable d'utiliser des titres qui traitent l'actualité « *le lecteur est toujours à l'affût des nouveautés....* »<sup>67</sup>, Et les titres longs (plus que six mots) « *on a jamais constaté une différence de taux de lecture entre les titres de douze mots et ceux de trois, et les titres de six à douze mots produisent un peu plus fort retour de coupons-réponses que les titres courts* »<sup>68</sup>.

### **III-2) La typologie des titres**

Il existe deux types de titres :

*Les titres informatifs* : « *ils résument l'information sans la moindre fantaisie* »<sup>69</sup>, car ils répondent aux cinq questions essentielles qui permettent de donner une information précise qui résume les principales informations de l'article dans un titre, ce genre de titre se caractérise par une grande fidélité « *le message transmis doit être le plus fidèle possible au contenu de l'article, fidélité par rapport au fond* »<sup>70</sup>.

*Les titres incitatifs* : « *ils cherchent à surprendre, à faire sourire, à intriguer par des images audacieuses, des mots chocs, des jeux de mots, des formules détournées, etc.* »<sup>71</sup>.

Ce genre de titre réveille la curiosité du lecteur et l'incite à lire l'article en entier.

### **III-3) Les formes des titres**

Le titre est la partie courte d'un texte, comme l'affirme Butor « *un livre est toujours formé de deux parties ; une partie courte et une partie longue : la partie courte, c'est le titre, la partie longue, c'est le texte. Et ce qui est essentiel c'est le rapport entre les deux, c'est l'équilibre qui se réalise entre cette partie courte et cette partie longue* »<sup>72</sup>.

Ces titres peuvent se présenter en plusieurs formes :

---

<sup>66</sup>Furet Claude. op cit.p65

<sup>67</sup>Ibid, p9

<sup>68</sup>Ibid.

<sup>69</sup>MouraiquandJacque, op cit. p 108

<sup>70</sup>FuretClaude, Op cit, p27

<sup>71</sup>MouriquandJacque, Op cit, P108

<sup>72</sup>Barthe Roland, cité par BUTOR M « *production de l'intérêt romanesque de Charles Grivel* », Ed Mouton, 1973, P60. Consulté le 06/03/2015.

- syntagme nominale.
- syntagme verbal.
- syntagme prépositionnel.
- syntagme adjectival.
- syntagme coordonnés.
- syntagme relié par ponctuation.
- préposition subordonnées.
- phrase (interrogative, exclamative).

#### **III-4) les fonctions des titres**

Le linguiste Roman Jakobson a recensé six fonctions essentielles du langage, son analyse permet de mieux comprendre le rôle des titres dans la communication aux lecteurs

**--La fonction référentielle :** elle sert à décoder les informations « *il s'agit d'apprendre aux lecteurs des informations qu'ils ne connaissent pas, le plus rapidement possible* »<sup>73</sup>, dans cette fonction « *le référent du message est considéré comme l'élément le plus important* »<sup>74</sup>, autrement dit, elle est la notion la plus informative dans le but de transmettre un savoir.

**-Fonction expressive,** « *elle se définit par rapport à l'émetteur du message, lorsque l'auteur (émetteur) se met en scène, s'implique, formule d'opinion ou jugement personnel, il joue sur cette fonction expressive* »<sup>75</sup>, le journaliste devra s'impliquer dans son article pour qu'il soit lié à l'information rapportée.

**-Fonction conative,** « *les lecteurs souhaitent un effet de plus en plus trouvé dans leurs journaux des informations utiles, si possible sur mesure* »<sup>76</sup>, cette fonction est tournée vers le lecteur, dans laquelle le journaliste doit attirer le regard du destinataire.

**-Fonction phatique :** « *elle s'applique à la communication, au contact entre l'émetteur et le destinataire, son meilleur exemple, dans la vie courante, est le rituel « allô ! » destiné à s'assurer que la communication est bien établie* »<sup>77</sup>, elle vise à maintenir une communication entre l'émetteur et le récepteur.

---

<sup>73</sup> FURET Claude, Op Cit, p.14.

<sup>74</sup> JEAN Dubois et Al, Dictionnaire de linguistique, Paris : Larousse, 1973, p.415.

<sup>75</sup>FURET Claude, Op Cit, p.11.

<sup>76</sup> Ibid,p.12.

<sup>77</sup> Ibid,p.14.

**-Fonction métalinguistique**, « elle vise à décoder le message transmis afin de le rendre intelligible pour le récepteur »<sup>78</sup>, cette fonction est très importante, elle sert à éclaircir le message au lecteur comme l'explique Claude Furet « soit par le surtitre ou le sous-titre, soit par une image, une comparaison, un qualificateur ... »<sup>79</sup>, l'usage de ces éléments facilite aux lecteurs la compréhension du message.

**-Fonction poétique**, est « la fonction du langage par laquelle un message peut être une œuvre d'art »<sup>80</sup>, elle vise à séduire le lecteur à travers les sonorités des mots.

Barth CharleGrivel, propose les fonctions suivantes<sup>81</sup>

- Identifier l'œuvre
- Designer son contenu
- Le mettre en valeur.

---

<sup>78</sup>Idem.

<sup>79</sup> Idem.

<sup>80</sup> JEAN Dubois et al, Ibid, p 318.

<sup>81</sup> BARTHES Roland, cité par BUTON M, « production de l'intérêt romanesque de CharlesGrivel »,Ed, Mouton, 1973, p 190.

# Chapitre 02

## **I) Le discours rapporté**

### **I-1) L'apparition du terme discours rapporté:**

Le terme discours rapporté trouve sa place dans le cadre de la théorie d'énonciation de la linguistique française dans les années soixante-dix, en traduisant des travaux déjà faits du marxisme et la philosophie du langage (1977) de Mikhaïl Bakhtine. Selon les bibliographies il est le premier qui a évoqué ce terme en analysant ses trois formes, d'après lui « *le discours rapporté est le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation, mais c'est aussi le discours sur le discours, l'énonciation sur l'énonciation* »<sup>42</sup>.



Autrement dit, c'est la présentation d'un discours dans une énonciation, c'est-à-dire rapporter les paroles d'un premier locuteur par un second, en intégrant un deuxième discours dans le premier. En 1972, Ducrot et Todorov parlent du discours rapporté « *décrire le fait même de l'énonciation donne lieu au discours rapporté suivant que certaines transformations grammaticales ont été effectuées ou non, on parle du style indirect or de style direct* »<sup>42</sup>, deux ans plus tard Mieux et Sofie Moirand ont publié « le discours rapporté » comme titre d'un article, ensuite en 1976 Hélène Gauvenet rédige un ouvrage intitulé « pédagogie du discours rapporté ».

Nous s'appuyons toujours sur les recherches de Bakhtine, et dans les années 80, Jacqueline Authier-Revus parle de l'hétérogénéité discursive. Elle voit que dans sa propre parole il ya forcément la parole d'autrui ;c'est l'hétérogénéité discursive du langage, elle ajoute « *le sujet s'évertue, en désignant l'autre, localisé, à conforter le statut de l'un. C'est en ce sens que l'hétérogénéité montrée peut être considérée comme un mode de dénégation dans le discours, de l'hétérogénéité constitutive qui, elle relève de l'autre dans l'un* »<sup>43</sup>. Dans ces conditions,Authier dit que dans chaque discours rapporté se trouve une existence d'un autre et sa présence dans les paroles est bien marquée.

Le linguiste Oswald Ducrot, lui aussi a recours aux travaux deBakhtine pour développer la notion du discours rapporté. Selon lui, l'énonciateur peut glisser des éléments qui marquent sa subjectivité quand il rapporte les paroles d'autrui sans se montrer responsable de ces propos. C'est dans cette optique que Ducrot trouve que les énonciateurs sont censés s'exprimer à travers l'énonciation sans que pour autant on leur attribue des mots précis<sup>44</sup>.

Dominique Maingueneau, l'un des linguistes qui s'intéressent au discours rapporté, en publiant deux ouvrages *l'approche de l'énonciation en linguistique française* en (1981) et *éléments de linguistique française* en (1993).

Dans la grammaire traditionnelle, les spécialistes comme Maurice Grévisse,Joelle Garde-Tamine, wagner et Pinchon parlent du discours rapporté en évoquant seulement ces différentes formes. Mais cette notion se développe à partir du 19<sup>e</sup> siècle avec les linguistes Dominique Maingueneau, Jacqueline Authier-Revuz en traitant ces divers problèmes.

---

<sup>42</sup>Ducrot et Todorov, dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Seuil, Paris, 1972,p.386.

<sup>43</sup>Authier-Revuz « *l'hétérogénéité montrée et l'hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours* », Paris, 1982,p.145. Consulté le 02/03/2013.

<sup>44</sup>Oswald Ducrot, le dire et le dit,Minuit, Paris, 1984, p.204.

L'origine du terme discours dans le discours rapporté, est expliqué comme suite « *les termes même du "discours rapporté" ou de "style" direct, indirect, et indirect libre manifestent que leur étude échappe à la grammaire de la phrase et appartient à l'analyse de discours et de style* »<sup>45</sup>. Dans ce passage, les types du discours direct, indirect et indirect libre sont faits à partir des phrases, alors que le discours est fait à partir de suite textuelles. En outre, le discours rapporté va au-delà des énoncés « *si le terme ne peut restreindre au dit(les paroles) mais dot s'étendre au dire, c'est dans son équivalence à l'énonciation qu'il va falloir saisir le mot discours dans l'expression discours rapporté* »<sup>46</sup>.

## **I-2) Le discours rapporté**

Le discours rapporté est « *le discours tenu par un locuteur de base contient un discours attribué à un autre locuteur, (parfois un locuteur de base), qui est rapporté par le locuteur premier, celui-ci se fait en quelque sorte le porte-parole discours de l'autrelocuteur* »<sup>47</sup>. Dans ce cas, le discours rapporté renvoi à un locuteur premier et il n'appartient pas à celui qui rapporte les propos. A l'écrit, il doit avoir des éléments appartenant à l'oral, telle que : l'accentuation comme le déclare Jean François Jeandillou « *les effets d'intonation d'accentuation et de débit, qui rendent plus vivant un récit ou un compte rendu parlé, ne s'y laissent pas reproduire tels que : à l'aide de conventions typographiques élémentaires, et fort peu précises( point d'exclamation, d'interrogation ou de suspension par exemple, ils peuvent être approximativement indiqués mais le lecteur n'est jamais à même d'en reconstituer les caractéristiques avec certitude* »<sup>48</sup>. Le choix des verbes introducteurs, l'indication des locuteurs sont des éléments importants à l'écrit qui peuvent montrer au lecteur les caractères oraux de ce qu'il lit.

## **I-3) Les types du discours rapporté**

Pour rapporter les paroles d'autrui, l'énonciateur doit présenter différents points de vue sur une réalité en adoptant un discours direct (DD), discours indirect(DI), et un discours indirect libre(DIL).

### **I-3-1)Le discours direct**

Jean François Jeandillou définit le discours direct comme « *le locuteur  $l_1$  cède la parole à un locuteur  $l_2$ , en reproduisant fidèlement ses propos* »<sup>49</sup>. Cela veut dire que le locuteur reproduit les paroles d'un autre sans aucun changement. Le Robert le décrit « *dans sa forme*

---

<sup>45</sup>Gaulmyn M., cité par ROSIER, *le discours rapporté histoire, théorie, pratique*, Duculot, Paris, 1999, p.125.

<sup>46</sup>Rosier L, Op Cit, 1999, p.51.

<sup>47</sup>Riguel Martin et al « *grammaire méthodique du français* », Paris, 2002, p. 597. Consulté le 14/03/2015.

<sup>48</sup> Jean François Jeandillou, *l'analyse textuelle*, Ed, Armand Collin, Paris, 1997.

<sup>49</sup>Ibid, p.71.

*originale, sans termes de liaison, après un verbe de parole dans la langue écrite placée entre guillemets* »<sup>50</sup>. Il se présente toujours entre des guillemets, précédé d'un verbe introducteur. Il peut être séparé avant et après les propos par deux pauses que fait le locuteur, à l'écrit, il est marqué par la transformation des signes oraux en signes graphiques, souvent introduit par un verbe de parole suivi de deux points ou parfois d'une préposition marquée par l'inversion du sujet, l'usage de la majuscule initiale, de guillemets ouverts et fermés, et les tirets.

Dans la lecture d'un récit, le verbe introducteur joue un rôle important en donnant des informations qui ne peuvent pas être décrites. Jean François Jeandillou explique cela en disant que « *le verbe introducteur, qui peut être neutre (dire, déclarer, répondre) ou purement descriptif (chuchoter, murmurer, s'écrier, hurler) permet en particulier d'évaluer de manière subjective l'acte énonciatif présenté (grogner, rugir, vociférer) ainsi un manque de sincérité que de la part de l<sub>2</sub>, en sorte que le segment cité est, par le rapporteur, donné non seulement pour faux aussi pour mensonger* »<sup>51</sup>

Ce discours rapporte les paroles d'autrui avec une grande fidélité. Maingueneau ajoute que cela ne veut pas dire rapporter textuellement «

*« en fait, il ne faut pas être dupe de l'illusion linguistique, certes en rapportant les paroles textuellement, le rapporteur est censé être sincère et ne pas trahir l'énoncé originale, mais rien ne l'empêche de rapporter des propos sensiblement différents de ceux émis sans qu'on puisse le taxer de mensonge pour autant »*<sup>52</sup>.

D'après lui l'énonciateur peut utiliser une petite modification sans qu'il le montre. Une fois le message est rapporté, il est donc interprété d'une façon ou d'une autre, car il fait partie d'une situation de communication « *caractériser le DD comme mode "objectif" de rapport d'un acte de parole, c'est réduire l'acte d'énonciation à l'énoncé, le sens d'un énoncé en situation au signifié de cet énoncé hors contexte* »<sup>53</sup>. Atlani ajoute que « *l'énonciation ne prend pas en charge le discours qu'il cite directement néanmoins « il incorpore dans son propre discours énoncé », il lui donc toujours possible de détourner le discours initialement produit de sa vie primitive* »<sup>54</sup>. Les paroles d'autrui prennent le sens d'un nouveau discours, dans lequel ils se sont intégrés, ainsi, le discours direct est marqué par sa fidélité de l'énoncé originale, plus nous ignorons cette fidélité plus nous nous rapprochons du discours indirect.

---

<sup>50</sup> Le ROBERT pour tous, Paris : le robert, 1994.

<sup>51</sup> Jean François Jeandillou, Op Cit, p.71.

<sup>52</sup> Maingueneau Dominique, *l'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris, 1999, p.122.

<sup>53</sup> Authier Jacqueline « *les formes du discours rapporté, remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés* », DRLV, n°17, p.53. Consulté le 02/03/2015.

<sup>54</sup> Atlani Françoise, 1981, cité par EL MANKOUCH F, *stratégies énonciatives et argumentatives dans le discours rapporté*, mémoire de maîtrise, université de Québec à Chicoutini, 1995, p.23

### **I-3-2) Le discours indirect**

Dans le discours indirect, les deux énonciations sont reliées et ne sont pas séparées comme le cas du discours direct. Mais la difficulté de poser et d'établir l'équivalence entre l'énoncé rapporté et l'énoncé originale « *établir une classe d'équivalence que suppose un énoncé au discours indirect, hors contexte, et sans objet, l'établir pour un énoncé en situation d'énonciation excède absolument le domaine du linguiste* »<sup>55</sup>, Authier s'oppose sur l'idée qui considère que le discours direct est un discours indirect modifié ou l'inverse. Dans le cas du discours direct, le rapporteur donne une reproduction de l'énoncé original. Mais dans le cas du discours indirect, il en donne une version de l'énoncé.

L'effacement de l'intonation des phrases interrogatives et exclamatives, l'absence des pauses sont les éléments marqués à l'oral. Mais à l'écrit, les deux propositions forment une subordination ou une structure prépositionnelle suivie d'un verbe à l'infinitif. Comme le précise Jean François Jeandillou

*« du point de vue syntaxique apparaît soit une subordination (dire que, demander si) associé à l'indicatif ou au subjonctif ; soit une structure prépositionnelle avec infinitif ( Pierre lui proposa de partir, Paul demande à sortir) , ainsi le verbe introducteur et l'identification de l'identité de l<sub>2</sub> se placent avant l'énoncé rapporté, alors que le discours direct permet de les insérer (« je vous paierai, ajouta Marie, dès que possible ») ou de les postposer (« bonjour ! » répondit Pierre) »*<sup>56</sup>.

Dans ce cas, il y a un seul sujet de l'énonciation de l'ensemble de la phrase, qui est la personne qui relate le récit, « *cette transformation entraîne aussitôt la disparition des marques d'énonciation je vs tu, et impose des références de lieu , de temps, non plus de rapport avec la personne qui a prononcé la phrase, mais la personne qui fait le récit en répétant les paroles* »<sup>57</sup>. Ce type de discours rapporté ne s'intéresse pas aux propos rapportés, mais aux contenus de l'énoncé original « *le DI permet des contractions plus ou moins grandes, ou, plus rarement, des extensions de celui-ci, rien n'interdit de rapporter avec une seule phrase de discours indirect un énoncé de plusieurs heures* »<sup>58</sup>. Selon Maingueneau le rapporteur peut réduire l'énoncé originale tout en gardant le sens général.

### **I-3-3) Le discours indirect libre (DIL)**

Le discours indirect libre est une forme complexe du discours rapporté, ce type ne laisse pas de traces linguistiques permettant de le caractériser « *les phrases littéralement indicibles*

---

<sup>55</sup>Authier Jacqueline, Op Cit, p 67.

<sup>56</sup>Jean François Jeandillou, Op Cit, 1997, p 72.

<sup>57</sup> Dictionnaire de linguistique, Ed Larousse, bordas neuf, p 151.

<sup>58</sup>Maingueneau Dominique, *approches de l'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris, 1981, p. 98.

représentent (...) des phrases non dites, et de proche en proche, plus rien ne différenciera le discours indirect libre du discours lisse du narrateur »<sup>59</sup>, aussi « le style indirect libre participe à la fois du style direct et du style indirect »<sup>60</sup>. Selon l'auteur le mélange de traits linguistiques relevant des deux discours direct et indirect forme la particularité du discours indirect libre. Il se caractérise aussi par l'absence des marques telle que les guillemets qui caractérise le (DD) et la conjonction qui caractérise le (DI).

Nous remarquons que les trois types de discours déjà cités ont chacun sa propre caractérisation qui permet de le distinguer de l'autre.

#### **I-4) Autres types de discours rapporté**

##### **I-4-1) Discours direct introduit par "que"**

Le discours direct introduit par "que" est formé du discours direct avec la principale caractérisation du discours indirect qui est le "que", Nous rencontrons ce type de discours dans :

###### **I-4-1-1) Le langage enfantin**

« Pour les enfants qui emploient les formes mixtes : dire que + citation directe, la distinction entre le morphème vocalique de jonction et le morphème consonantique de subordination serait en cour d'acquisition (...) »<sup>61</sup>.

Nous trouvons la forme (dire + que + discours direct) dans ce langage appartenant aux enfants. Il peut être une erreur, où l'enfant n'arrive pas à distinguer entre les morphèmes oraux.

###### **I-4-1-2) La presse**

On constate l'emploi du discours direct suivi du "que", souvent dans la presse écrite comme dans cet exemple :

Le chef d'état-major Dan Hloutz a récemment estimé qu' « une offensive terrestre n'est pas nécessaire pour observer nos opérations au liban contre le Hezbollah »

(EL WATAN, 20/07/2006, actualité, P 02).

##### **I-4-2) Le discours indirect avec guillemets**

Ce type de discours existe dans la littérature du 19<sup>ème</sup> et du 20<sup>ème</sup> siècle « nous pouvons donc rencontrer les guillemets en discours direct et en discours indirect (...), le discours indirect avec guillemets en français moderne devra être étudié à partir de codification des guillemets

---

<sup>59</sup> Jaubert Anna, « le discours indirect libre dire et montrer : approche pragmatique », cahier chronos 5, le style indirect libre et ses contextes, 2000, p.49. Consulté le 13/03/2015.

<sup>60</sup> Wagner Robert Léon et PINCHON Jacqueline, « grammaire du français classique et moderne », Hachette, Paris, 1991, p.37.

<sup>61</sup>Gaulmyn M, 1983, cité par ROSIER L, le discours rapporté, histoire, théorie, pratique, Duculot, Paris, 1999, p.89.

*comme marques de littérature* »<sup>62</sup> dans ce cas, le discours indirect prend la marque principale du discours indirect qui est les "guillemets", l'exemple suivant le montre :

L'armée israélienne a reconnu « une activité un peu plus importante des forces terrestres israéliennes était en cours en certains points du Liban- sud »

(LIBERTE, 23/07/2006, l'actualité en question, p 02).

#### **I-4-3) Discours narrativisé :**

Dans ce type de discours, le journaliste intègre les paroles d'origines, lorsqu'il narrativise les propos, le discours narrativisé appartient au rapporteur, car il peut utiliser les paroles d'autrui sans qu'il fasse une démarcation entre les deux énonciations.

#### **I-4-4) Le discours évoqué**

Ce discours a les mêmes critères que le discours direct sauf que, dans ce cas, les paroles entre guillemets ne représentent que des fragments du discours original et non pas tout l'énoncé. On distingue deux sous-types de discours évoqué :

-discours évoqué proche de la citation ; dans lequel on marque la présence du locuteur, en mettant ses propos entre guillemets.

-discours évoqué qu'on ne peut pas attribuer à un locuteur, à partir d'une seule lecture du texte.

Nous allons traiter ces types de discours dans le troisième chapitre de notre recherche d'une façon détaillée et illustrée des exemples de notre corpus.

#### **I-5) Formes apparentées au discours rapporté**

Il existe d'autres formes du discours rapporté comme le conditionnel "on dit" de « *la tournure dite impersonnelle suivie du jonctif de : **il paraît que**, de la proposition enchâssante en dire que employée avec le pronom déterminé on : **on dit que** ainsi que de leur correspondant en incise paraît-il, dit-on) de certains usages de la locution **soi-disant** »<sup>63</sup>. Ces formes permettent au journaliste de rapporter les propos sans revenir à autrui.*

##### **I-5-1) Le conditionnel du "on dit"**

Dans cette forme « *l'énonciateur tire son épingle du jeu, transférant à autrui la responsabilité du repos* »<sup>64</sup> c'est-à-dire on rapporte les paroles en renvoyant l'énoncé à un anonyme.

##### **I-5-2) Les formes en il paraît que/paraît-il et on dit que/ dit-on**

Ces formes ont un sens conforme à celui du conditionnel **on dit**, dans le fait qu'ils rapportent un dit sans l'attribuer à une personne déterminée.

---

<sup>62</sup> Rosier L, Op Cit, 1999, p.82.

<sup>63</sup> Rosier L., Op Cit, 1999, p 162.

<sup>64</sup> Wilmet M., *grammaire critique du français*, Hachette, Paris, 1997, p.406.

### I-5-3) Les formes en soi-disant que

Le rapporteur « met en doute non pas les paroles mêmes, mais leur usage, leur invocation à la manière d'un prétexte »<sup>65</sup>. En utilisant cette forme le rapporteur prend sa distance par rapport aux mots utilisés, cette forme est proche de "on dit que".

### II) La polyphonie dans le discours rapporté

Pour Danielle Forger

« rapporter les paroles d'autrui est une pratique bien connue tant dans la conversation courante que dans les textes littéraires ou non littéraires, il en demeure pas moins que ce procédé de superposition de deux discours, le discours original à transmettre et le discours actualisé dans lequel il doit prendre place- est un mécanisme complexe tant du point de vue de l'arrangement grammatical que du point de vue des contraintes pragmatiques qu'il impose »<sup>66</sup>.

Dans le discours rapporté, on constate l'existence de plusieurs voix et plusieurs points de vue qui permettent de relever l'implication du rapporteur dans les propos rapportés, comme l'affirme Maingueneau aussi « la présence de deux voix différentes à travers une même énonciation »<sup>67</sup>, selon la grammaire traditionnelle « quand on rapporte les paroles ou les propos de quelqu'un, ou ce qu'on a dit soi-même au passé, on peut le faire de plusieurs façons, on peut les reproduire textuellement. C'est ce qu'on appelle le style direct caractérisé par l'effacement du narrateur derrière celui dont il rapporte l'énoncé »<sup>68</sup>. On peut dire donc que la première voix renvoie au narrateur tandis que la deuxième renvoi à celui qui rapporte les propos.

Maingueneau fait la distinction entre les deux voix, il définit l'énonciateur comme « celui qui produit l'énoncé »<sup>69</sup> tandis que l'asserteur est « celui qui le prend en charge »<sup>70</sup>. Le linguiste Oswald Ducrot, de son côté, a fait des travaux dans lesquels il voulait distinguer le sujet parlant des autres énonciateurs, selon lui « je dirai que **l'énonciateur** est au **locuteur** ce qui est le personnage à l'auteur.[...]le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence au moyen de celui-ci à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes »<sup>71</sup>. Pour discuter ce phénomène de polyphonie Ducrot rapproche la relation de (l'énonciateur/locuteur) à la relation (personnage/auteur) il explique que le locuteur joue un rôle médiateur

---

<sup>65</sup> Rosier L., Op Cit, 1999, p 179.

<sup>66</sup> Danielle Forger, *Des paroles qui n'en sont pas, conséquences argumentatives et narrative*, étude littéraire du français, Larousse, Paris, 1973, p.221. Consulté le 13/03/2015.

<sup>67</sup> Maingueneau Dominique, *Analyse du discours*, Hachette, Paris, 1991, p.118.

<sup>68</sup> Dubois J & Lagner R, *La nouvelle grammaire du français*, Larousse, Paris, 1973, p.221.

<sup>69</sup> Maingueneau Dominique, Op Cit, 1991, p 118.

<sup>70</sup> Idem.

<sup>71</sup> Ducrot Oswald, *Le dire et le dit*, Minuit, Paris, 1984, p.205.

entre l'énonciateur et le lecteur lorsqu'il rapporte les propos, tout comme le rôle que joue le personnage entre l'auteur et le public.

### **III) Le discours rapporté dans la presse écrite**

#### **III-1) L'importance du discours rapporté dans la presse écrite :**

Le recours au discours de l'autre dans la presse écrite renvoie essentiellement au fait que les journalistes se servent des propos d'autrui dans la rédaction de leurs articles, selon Monville-Bruston « *il suffit d'ouvrir un quotidien pour observer que rapporter les propos d'autrui constitue une activité essentielle des journalistes* »<sup>72</sup>. Chareudeau évoque l'importance du discours rapporté dans la presse d'information en disant que « *le phénomène de la parole rapportée est l'un des grands enjeux des médias modernes* »<sup>73</sup>. De leur côté Jean Charron et Loïc Jacob parlent aussi de la place qu'occupe ce discours dans la l'information journalistique « *rapporter les propos d'autrui est un procédé d'information à ce point typique et central du discours de la presse qu'on ne saurait caractériser l'énonciation journalistique sans considérer les usages que font les journalistes du discours rapporté* »<sup>74</sup>. Ainsi le discours rapporté occupe une place importante dans la presse écrite dont le journaliste utilise pour attirer ses lecteurs en s'appuyant sur des témoignages et des propos de spécialiste et aussi des grandes personnalités qui servent à les convaincre.

#### **III-2) Le discours rapporté dans le système de communication**

Dans le système de communication, le discours rapporté montre les relations entre les différents acteurs (**locuteur cité** : celui dont on rapporte les paroles, **locuteur citant** : le journaliste, **allocutaire** : le lecteur du journal).

#### **III-3) L'utilisation du discours rapporté dans la presse écrite :**

##### **III-3-1) La position du journaliste vis-à-vis du discours rapporté :**

Faire passer un message au lecteur est la principale mission qu'un journaliste doit accomplir à travers son article en suivant un discours spécifique durant lequel il fait :

##### **III-3-1-1) Un écart par rapport au discours cité :**

Le journaliste essaye de reproduire les paroles de la source citée. Toutefois, reproduire intégralement les paroles d'autrui dans un discours de presse est presque impossible « *quelque-sois fidélité, le discours direct n'est jamais qu'un fragment de texte dominé par*

---

<sup>72</sup>MonvilleBruston « *les verba dicendi dans la presse d'information* » langue française, n°98, 1993, p. 48. Consulté le 18/03/2015.

<sup>73</sup>Chareudeau Patrick, *le discours d'information médiatique, l'impossible transparence*, de boeckuniversité, Bruxelles, 2005, p.136.

<sup>74</sup>Charron Jean et JACOB Loïc, « *énonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement* », les études de communication publiques n°14, département d'information et de communication, université Laval, Québec, 1999. Consulté le 20/04/2015.



*l'énonciateur du discours citant, qui dépose de multiples moyens pour lui donner un éclairage personnel* »<sup>75</sup>. Le journaliste a recours au style direct pour convaincre le lecteur donc il insère dans son article des citations qui indiquent sa distance par rapport au discours cité, selon Patricia Von Münchow « *le locuteur se contente d'exposer un objet qui existe indépendamment de lui et dont la simple existence légitime d'exposition* »<sup>76</sup>.

Elisabeth Roggy ajoute que « *ceci peut s'avérer très utile lorsqu'une information présente un caractère choquant, participant ainsi au sensationnalisme dont les locuteurs de la presse populaire, sont friands ou lorsque celle-ci contient des éléments qui pourraient occasionner des procès en diffamation* »<sup>77</sup>. Alors l'usage des citations est très important dans la presse écrite, à travers laquelle le journaliste se montre fidèle à l'auteur des propos cités.

### **III-3-1-2) Une prise en charge de l'information transmise :**

Le journaliste peut aussi donner son point de vue en citant les propos d'autrui, en employant le discours indirect et le discours indirect libre qui selon Riegel et al « *il permet à l'auteur de mêler son point de vue avec celui du personnage dont il rapporte le discours* »<sup>78</sup>. En effet, le (DI) et le (DIL) permettent de reformuler et introduire des mots propres au journaliste dans les propos cités mais de les prendre aussi sous sa responsabilité.

Le journaliste se sert des types de discours rapportés dans la transmission de son information, Il emploie tantôt le (DD) pour garder sa distance par rapport à l'information, et tantôt le (DI) et le (DIL) pour prendre la responsabilité de ces informations.

### **III-4) La vivacité :**

Elisabeth Roggy suggère que « *les journaux s'évertuent ainsi à obtenir de leurs reporters ou de leurs correspondants des témoignages de leur expérience vécue parce que la description d'un événement vécu constitue une garantie de sa véracité* »<sup>79</sup>. Selon elle, l'usage du discours rapporté dans un article de presse assure la véracité de l'information et la rend plus vivante.

### **III-5) L'aspect émouvant :**

A travers son article, le journaliste doit exciter le lecteur, et capter son intérêt, Elisabeth ajoute que:

*« Le lecteur devient en quelque sorte le « spectateur » par procuration d'événement qui ne lui sont pas simplement relatés, mais avec lesquels il est en prise directe, parce qu'il est mis*

---

<sup>75</sup>Maingueneau Dominique, Op Cit, 2000, p 119.

<sup>76</sup>Münchow Von Patricia, « *le discours direct dans les journaux télévisés français et allemands* », presse Sorbonne nouvelle, Paris, 2004, p 7. Consulté le 17/04/2015.

<sup>77</sup>Roggy Elisabeth, « *une stratégie du discours des tabloïds Britanniques: le recours aux citations* », in, APLV, bulletin n°55, Stasbourg, p 01. Consulté le 20/03/2015.

<sup>78</sup>Riguel Martin et al, *grammaire méthodique du français*, Puf, Paris, 2002 p 601.

<sup>79</sup> Elisabeth Roggy, Op Cit, 1997, p 01.

dans la position de celui à qui on « raconte » un épisode vécu, avec tous les détails permettant une visualisation et la force émotionnelle convoqué que ce procédé implique »<sup>80</sup>. Autrement dit, le lecteur va se mettre à la position du journaliste et vivre cette histoire avec lui.

### **III-6) L'orientation du discours cité :**

Le journaliste veille à laisser une bonne impression sur le lecteur à travers l'emploi des citations et le choix des verbes introducteurs :

Selon Maingueneau « *le choix du verbe introducteur du discours indirect a donc les conséquences importantes sur la manière dont le lecteur interprétera la citation : ce verbe oriente d'autant plus efficacement que son action passe inaperçue* »<sup>81</sup>, en d'autre terme, le verbe introducteur joue un rôle important dans l'interprétation de la citation, il conduit le lecteur à comprendre le sens du discours rapporté.

### **IV)-La notion de l'objectivité dans le discours journalistique :**

L'objectivité dans le discours de presse est un défi difficile à relever dans ce domaine, raison pour laquelle KerbratOrecchioni traite cette notion en disant que

« *Lorsque un sujet d'énonciation se trouve confronté au problème de verbalisation d'un projet, référentiel, réel ou imaginaire, et que pour ce faire, il doit sélectionner certaines unités dans le stock lexical et syntaxique que lui impose le code, il a en gros le choix entre deux types de formulation :*

-*Le discours « objectif », qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel.*

-*Le discours « subjectif », dans lequel l'énonciateur se pose explicitement (« je trouve ça moche ») ou se pose implicitement (« c'est moche ») comme source évaluative de l'assertion »*<sup>82</sup>, selon elle la citation est le meilleur élément qui montre la façon utilisée par le journaliste pour rapporter les propos.

L'objectivité est « *l'élimination des catégories grammaticales (personnes, temps, espace) qui renvoient à l'instance de l'énonciation, marquant de ce fait la présence, indirecte, de l'énonciateur dans l'énonciation* »<sup>83</sup>. Dans cette perspective, le journaliste doit être neutre, où son point de vue soit essentiellement effacé, en d'autre terme, qu'il donne priorité à l'événement raconté en laissant dominer la fonction référentielle qui a pour but principal d'informer.

---

<sup>80</sup> Ibid, p 02.

<sup>81</sup> Maingueneau Dominique, *éléments linguistiques pour le texte littéraire*, Dunod, Paris, 1993, p 101.

<sup>82</sup> KerbratOrecchioni, *l'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Armand collin, Paris, 2003, p. 80.

<sup>83</sup> AJ Graïmas et J courté, *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, Paris, 1997, p.258.

Pour obtenir l'objectivité dans le discours de presse, tous les adjectifs, les adverbes qui peuvent désigner des événements et des personnes doivent être supprimés, car ce discours nécessite des phrases simples qui donnent sens avec le minimum de mots.

# Chapitre 03

## **I)-Présentation du corpus**

La presse écrite Algérienne est l'un des éléments essentiels qui permettent de diffuser l'information dans tout le pays en utilisant les deux langues arabe et français. Nous nous intéressons dans notre recherche à la presse écrite en langue française, qui occupe une place importante chez les lecteurs à travers la diversité de ces journaux.

Notre étude sera menée sur un ensemble de titres relevés dans un journal francophone classé parmi les premiers journaux marquant une presse privée en Algérie qui est "Liberté".

Des raisons principales à cet organe de presse ont déterminé notre choix. En effet ce journal a pu attirer un grand nombre de lecteurs grâce à la grande expérience et la bonne maîtrise de la langue française de ses journalistes. De plus l'accessibilité et la disponibilité de ce support, toutes les archives sur internet.

### **I.1)-Présentation du journal**

Liberté a paru le 27 juin 1992, crée par quatre associés, l'homme d'affaire IssadRabrab, et trois journalistes professionnels : HacèneOuandjeli, Ali Ouafek et Ahmed Fattani.

Son slogan est : « le droit de savoir, le devoir d'informer ».

Son logo :



**Sa fiche signalétique :**

Nom du journal : Liberté

Pays : Algérie

Langue : français

Périodicité :quotidien

Genre : généraliste

Diffusion : 115 000 exemplaires

Date de fondation : 1992

Directeur gérant : Ali Ouafek

Adresse : 37, rue Larbi Ben M'hidi Alger

Téléphone : (021) 64.34.25

Fax : (021) 64.34.29

Site web : www liberte-algerie.com

Prix du vente : Algérie 10 da. France 1€

Imprimerie la SARL\_saec, capital 322 300 000 DA.

**I.2)-Historique :**

Ce journal a été suspendu de parution le 23 aout 2003 avec six autres quotidiens à cause de ses dettes à l'imprimerie nationale. Il a aussi vécu une période difficile pendant la décennie noire durant laquelle il a perdu quatre de ses journalistes assassinés pas les groupes terroristes islamistes. Il est classé en troisième position des quotidiens francophones les plus lus en Algérie grâce à son tirage qui atteint 115 000 exemplaires.

**I.3)-Les rubriques du journal**

Ce journal évoque plusieurs domaines, en s'appuyant sur des informations bien structurées permettant de guider le lecteur pendant sa lecture à travers les rubriques suivantes :

- **l'actualité en question** : en page (2,3 et 4) cette rubrique occupe trois pages, chacune d'elles contient deux ou plusieurs articles qui évoquent des divers sujets.
- **le radar** : en page 5, il donne de brefs textes et des informations rapides.
- **culture** : cette page est consacrée pour les événements culturels et un portrait.
- **l'Algérie profonde** : inclut les brèves des actualités dans plusieurs domaines.
- **l'international** : s'intéresse à l'actualité internationale.
- **des gens et des faits** :page pour les nouvelles ou les romans en plusieurs épisodes, par les auteurs : Yasmina Hanane, Adila Katia, et le dessin par A.Ammouri.
- **contre champs** : de Moustapha Hammouche (page 24), dans lequel il traite le domaine de la politique.
- **la caricature** : d'Ali Dilem (la dernière page).
- **des suppléments** :

Economie par Khaled Remouche

Sport par Samir Lamri.

**II)-Présentation du corpus**

Rubriques	Titres	Dates
<b>Sport</b>	1-la CAK réclame l'application de l'article 78.	(06/05/2015)
	2-les dirigeants de l'USMS crient au complot.	(05/05/2015)
	3-les supporteurs marocains dénoncent la surenchère de leurs médias.	(04/05/2015)
	4-Saâdane conseille aux soudanais d'effectuer un « long séjour en Algérie ».	(06/05/2015)
	5--les sétifiens accusent Hayatou : « non ce n'est pas la faute à Raouraoua ».	(11/04/2015)
	6-Saïb Moussa : « voilà pourquoi j'ai tout arrêté avec la JSK »	(03/05/2015)
	7-Boudjlah : « Madaoui reste avec nous ».	(03/05/2015)
	8_Deux juges assistants dénoncent la « hogra » du président de la ligue de Sidi-Bel-Abès.	(05/05/2015)
	9-ZahirZerdab à "liberté" : « nous sommes fier de ce que nous avons réalisé ».	(05/04/2015)
	10-Maywether : « je suis le meilleur sur le ring est dehors ».	(04/05/2015)
<b>Economie</b>	11-Mourad Preure expert pétrolier international : « il faut de la transparence »	(08/05/2015)
	12-Lies Kerrar, expert en finance à "liberté" : « nous n'avons rien fait pour exporter »	(05/05/2015)
	13-Rachid Sekak : « nos finances publiques actuels ne sont pas viable »	(04/03/2015)
	14-Cnep-banque : l'âge du crédit augmente.	(15/04/2015)
	15-Giga : une production de plus de 13 millions de tonnes par an en 2018	(29/04/2015).
	16-Automobile : plus de 40 000 clients en attentes d'être livrées	(04/05/2015)
		(05/05/2015)

<b>Actualité</b>	17-Météo : retour à la normale à partir d'aujourd'hui	
	18-Mme Labidi demande une commission d'enquête parlementaire	(29/04/2015)
	19-les gardes communaux appellent à une marche demain à Alger	(05/05/2015)
	Elle appelle au rétablissement du monopole de l'état sur le commerce extérieur	(07/05/2015)
	20-Hannoun plaide pour le gel de l'accord d'association Algérie-Ue	
	21-le FFS appelle à une convergence entre politique et syndicats	(02/05/2015)
	22-les employés d'Enor décident d'investir la présidence	(10/04/2015)
	23-Ammar Ghoul : « je n'étais pas au courant des malversations »	(02/05/2015)
	24-Khalifa : « je n'ai pas offert de mercedes à la présidence »	(09/05/2015)
	25-ventes en gros de boissons alcoolisées, Amara Ben Younes : « l'instruction de Djaâboub était illégale ».	(14/04/2015)
26-Louisa Hannoun : «nous avons fait un état parallèle qui se met en place ».	(06/05/2015)	
<b>International</b>	27-Burundi : trois manifestants tués par balle.	(05/05/2015)
	28-Le « oui mais » du conseil de sécurité.	(03/05/2015)
	29-Washington se défend de fournir des armes à sous-munitions à Riad.	(05/05/2015)



<b>Dossier</b>	30-les forces nationales appellent à renforcer le front intérieur en Algérie.	(30/04/2015)
----------------	---	--------------

### **III)-lecture du tableau :**

Après avoir classé les titres dans le tableau, nous avons remarqué un décalage d'usage du discours rapporté au niveau des titres entre les différentes rubriques de ce quotidien. Nous constatons sa forte présence dans quelques rubriques telles que « des suppléments » qui s'intéresse au domaine de l'économie et du sport, aussi le domaine de la politique et « l'actualité en question ». Ces trois rubriques accrochent le lecteur en lui diffusant des sujets intéressants des différents domaines qui concernent le public Algérien. Comme les déclarations et les décisions des grandes personnalités. Nous remarquons aussi l'absence totale de ce discours dans les deux rubriques « éditorial » et « contre champ ».

L'emploi du discours rapporté est élevé dans les articles sous genre informatif, là où le journaliste est censé apporter des informations à son public, leurs rapporter des événements et des faits en essayant de les expliquer, il a recours donc au discours d'autrui, par contre, nous marquons sa disparition dans les rubriques déjà citées, et qui contiennent des titres qui font partie du sous genre d'opinion où le principal et le seul rôle du journaliste est de commenter les faits et non pas les rapporter. Ainsi, dans ces titres, on a affaire plutôt à des titres incitatifs, qui accroche l'attention du lecteur. Du coup, le journaliste a souvent recours à des jeux de mots, à l'allusion, à l'ironie, et à d'autres figures de style telles que le calembour et la métaphore...

### **IV)-analyses de discours rapporté :**

Dans cette partie, nous allons classer les titres selon les divers types de discours rapporté et voir à quelle visée communicative répond chaque type.

Nous nous sommes basés dans notre recherche sur la classification de Charaudeau, dans laquelle, il trace quatre façons de rapporter un discours, nous allons aborder ces catégories tout en illustrant avec des exemples de notre corpus.

#### **IV-1)-Le discours direct ou discours cité**

Nous avons relevé dans cette catégorie tous les titres de ce type, avec ou sans éléments introductifs :

1-Les sétifiens accusent Hayatou : « non ce n'est pas la faute à Raouraoua» (sport-11/04/2015)

2-Saïb Moussa : « voilà pourquoi j'ai tout arrêté avec la JSK» (sport-03/05/2015)

3-Bouladjlah : « Madaoui reste avec nous » (sport-03/05/2015)

4-Louisa Hannoun : « nous avons un état parallèle qui se met en place » (actualité-06/05/2015)

5-Mourad Preure, expert pétrolier international : « il faut d'abord de la transparence » (économie-08/04/2015)

6-Rachid Sekak : « nos finance publiques actuels ne sont pas viable » (économie-04/03/2015)

7-Lies Kerrar, expert de finance à "liberté" : « nous n'avons rien fait pour exporter »

8-Zahir Zerdab à "liberté" « nous sommes fier de ce que nous avons réalisé » (sport-04/05/2015)

9-vente en gros de boissons alcoolisées, Amara Ben Younes : « l'instruction de Djaâboub était illégale » (actualité-14/04/2015)

10-Maywether : « je suis le meilleur sur le ring et dehors » (sport-04/05/2015)

11-Khalifa : « je n'ai pas offert de mercedes à la présidence » (actualité-09/05/2015)

12-Ammar Ghoul : « je n'étais pas au courant des malversations » (actualité-02/05/2015)

La majorité du discours direct de notre corpus est de la structure suivante énonciateur : « énonciation ».

Cet ordre permet au journaliste de s'effacer devant l'information rapportée en attribuant chaque énonciation mise entre guillemets à un énonciateur cité au début, comme dans l'exemple n° 10 : Mayweather : « je suis le meilleur sur le ring et dehors ».

Dans ce cas, le journaliste utilise une façon fidèle de rapporter les faits sans qu'il intègre ses propres paroles, en effet il ne laisse pas ses traces dans les propos d'autrui en laissant entendre une seule voix celle du boxeur international Mayweather, et c'est ce qui marque l'objectivité du journaliste dans le discours direct.

Il peut utiliser des titres incitatifs qui attirent l'attention du lecteur tout en rapportant les faits fidèlement comme dans l'exemple n°02 : Saïb Moussa : « voilà pourquoi j'ai tout arrêté avec la JSK ». Il s'agit ici d'un propos qui ne porte aucune information mais qui incite le lecteur et l'invite à lire l'article pour répondre à des questions qui s'est déjà posées, comme il peut le convaincre à partir du titre comme dans l'exemple n°05 : Mourad Preure, expert pétrolier international : « il faut d'abord de la transparence ». Dans ce cas, faire appel à un expert, c'est vouloir appuyer et expliquer des questions d'actualité et parfois même convaincre, en mettant l'accent sur un angle de l'information.

#### **IV-2)-Le discours narrativisé**

Nous remarquons qu'il existe trop de discours narrativisé dans ce quotidien, il se manifeste sous deux formes :

##### **IV-2-1)-Sous forme d'un infinitif**

comme dans les exemples suivants :

- 1-Les employés d'Enor décident d'investir la présidence (actualité en question-10/04/2015).
- 2-Les forces nationales appellent à renforcer le front intérieur en Algérie (dossier-30/04/2015).
- 3-Washington se défend de fournir des armes à sous-munitions à Riad (international-05/05/2015).

##### **IV-2-2)-sous forme d'un syntagme nominal**

- 4-Le FFS appelle à une convergence entre politique et syndicats (actualité-02/05/2015).

5-Elle appelle au rétablissement du monopole de l'état sur le commerce extérieur

Hannoun plaide pour le gel de l'accord d'association Algérie-Ue (actualité-07/05/2015).

6-Les gardes communaux appellent à une marche demain à Alger (actualité-05/05/2015).

7-Les dirigeants de l'USMS crient au complot (sport-05/05/2015).

8- Les supporters marocains dénoncent la surenchère de leurs médias (sport-04/05/2015).

Les verbes utilisés dans ce discours sont des fois "locutoires" comme dans :

9-Mme Labidi demande une commission d'enquête parlementaire (actualité-29-04-2015).

En d'autres cas, même quand il s'agit d'un énoncé rapporté, le verbe n'est pas locutoire, c'est dans le cas où le journaliste qualifie l'acte de parole du locuteur original comme suivant :

10-Le CAK réclame l'application de l'article78 (sport-06/05/2015).

Le lecteur comprend que le verbe "réclamer" n'est pas utilisé par la CAK qu'après la lecture de l'article et qu'il est utilisé par le journaliste pour qualifier les propos de réclamation.

En lisant ces exemples, nous constatons que les journalistes ne rapportent pas fidèlement les propos, et ne donne aucune garantie aux lecteurs que ces paroles sont vraiment dites par le locuteur, l'implication du journaliste dans ce type de discours donne naissance à la subjectivité.

### **IV-3)-Discours évoqué**

C'est le troisième type de discours relevés dans notre discours, il se caractérise par la présence des guillemets qui constitue seulement une partie de discours, contrairement au discours cité, où les guillemets constituent un énoncé complet du discours originale. Il faut d'abord distinguer deux sous type :

#### **IV-3-1)-Discours évoqué proche de la citation**

Les exemples suivants illustrent nos propos :

1-Deux juges assistants dénoncent « la hogra » du président de la ligue de Sidi Bel Abès (sport-05/05/2015)

2-Saâdane conseille aux soudanais d'effectuer un « long séjour en Algérie » (sport-06/05/2015).

Dans ces titres, les paroles entre guillemets ne représentent qu'un fragment d'énoncé du locuteur, ce sous type du discours évoqué est marqué par la présence du locuteur d'origine et le verbe de communication. En outre, il y a

#### **IV-3-2)-Discours évoqué qu'on ne peut pas attribuer à un locuteur à partir de la lecture du titre**

3-Le « oui mais » du conseil de sécurité (international-03/05/2015).

Dans cet exemple, le journaliste se contente d'annoncer un fragment d'un discours mis entre guillemets dans un énoncé sans mentionner son locuteur ni le verbe de communication, dans ce cas les guillemets représentent l'élément essentiel marquant une lecture polyphonique.

Dans le discours évoqué nous remarquons la présence et l'absence du journaliste à la fois, tantôt il se présente, pour mettre le lecteur dans la situation, il a le choix d'utiliser une formule introductive, un verbe qui soit convenable au discours, tantôt, il s'absente quand il rapporte la partie originale de l'énoncé, il doit s'effacer complètement en étant très fidèle aux propos. Il marque donc sa subjectivité et son objectivité dans un même discours.

#### **IV-4)-Le discours direct libre**

C'est le dernier discours relevé dans notre corpus, et qui trouve sa place par excellence dans le discours journalistique. Nous avons choisi à titre illustratif les exemples suivants :

1-Cnep-banque : l'âge du crédit augmente (économie-15/04/2015)

2-Automobile : plus de 40 000 clients en attentes d'être livrés (actualité-04/05/2015)

3-Giga : une production de plus de 13 million de tonnes par an en 2018 (économie-29/04/2015)

4-Burundi : trois manifestants tués par balle (international-05/05/2015)

5-Météo : retour à la normale à partir d'aujourd'hui (actualité-05/05/2015)

On regardant ces exemples, nous comprenons que les propos cités après les deux points sont attribuer au locuteur cité avant, mes ces propos ne sont pas présentés ni entre guillemets ni même narrativisés, ce qui mets le lecteur dans le doute car aucune garantie n'est présentée. La forme de ce type de discours se ressemble à celle du discours direct, mais avec l'absence des guillemets ce qui permet au journaliste de modifier et manipuler les propos.

Nous remarquons qu'il y a une diversité d'emploi du discours rapporté dans notre corpus, durant lequel le journaliste cherche la meilleure façon de transmettre l'information, une fois il les rapporte en toute objectivité en utilisant le discours direct, puis il a recours au discours narrativisé et direct libre dans lesquels il peut intégrer ses propos en marquant sa subjectivité, et enfin il utilise un discours évoqué dans lequel on marque son absence et sa présence .

# Conclusion

## **Conclusion**

Le discours rapporté est un type spécifique des discours, vu qu'il représente un discours dans un autre, il trouve sa place dans le discours de l'information et notamment dans la presse écrite par excellence, il permet au journaliste diffuser les événements, les faits et rapporter les paroles d'autrui. Lors de sa rédaction le journaliste se sert de discours qui lui facilite la tâche de la transmission des paroles selon différentes façons. Il peut être honnête en les rapportant comme il peut s'interposer et joue le rôle médiateur entre le locuteur cité et le lecteur.

Nous avons tenté de relever la part objective du journaliste dans les propos d'autrui au niveau des titres ; est un élément essentiel qui figure en tête de texte, il doit être accrocheur pour donner l'envie de lire l'article jusqu'à la fin, parce qu'il résume l'essentiel de l'information.

Nous avons analysé quelques titres de différents genre du journal francophone « liberté » tout en classant les titres sélectionnés des différentes rubriques selon les quatre types de discours suivants : discours direct, discours direct libre, discours narrativisé, discours évoqué dans lesquels nous avons montré les différentes façons permettant au journaliste de rapporter les propos d'autrui, et expliquer la manifestation du journaliste- rapporteur dans l'information rapportée,

Dans un cas, le journaliste se montre neutre, en rapportant les événements avec toute objectivité, il n'écrit pas pour se mettre en valeur, mais pour transmettre une information originale, qui permet d'enrichir la connaissance de son lecteur, c'est le cas du discours direct, dans lequel il met les propos cités entre guillemets en l'attribuant à son locuteur original.

Dans un autre cas, le journaliste est impliqué dans le discours d'autrui pour le modifier ou le commenter, sa présence est marquée au niveau des verbes de communication et les phrases introductive et le manque des guillemets, dans cette mesure, le journaliste intervient pour capter l'attention de son lecteur et l'incite à lire l'article.

Le métier du journalisme oblige le journaliste de rapporter les faits en toute fidélité, sans qu'il intègre ses propos, mais il peut glisser quelques éléments linguistiques qui marquent une subjectivité de sa part.



# Bibliographie

## **Bibliographie**

### **Ouvrages :**

- 1-AL MANKOUCH, *Stratégies énonciatives et argumentatives dans le discours rapporté*, mémoire de maîtrise, université de Québec à Chicoutini, 1995.
- 2-BAKHTINE Mikhaïl, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Minuit, Paris, 1977.
- 3-BENVENISTE Emille, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1966.
- 4-CHAREUDEAU Patrick, *Le discours d'information médiatique, l'impossible transparence*, de Beock université, Bruxelles, 2005.
- 5-DUCROT Oswald, *Le dire et le dit*, minuit, Paris, 1984.
- 6-DUBOIT J & LAGANE R, *La nouvelle grammaire du français*, Larousse, Paris, 1973.
- 7-FURET Claude, *Le titre, métier journaliste*, presse universitaire, 2<sup>ème</sup> édition, victoire, France, 2006.
- 8-GAULMYN M, cité par ROSIER L, *Le discours rapporté, histoire, théorie, pratique*, Duculot, Paris, 1999.
- 9-JEANDILLOU François, *L'analyse textuelle*, Armand collin, Paris, 1997.
- 10-KERBRET Orechioni, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Armand collin, 1999.
- 12-MAINGUENEAU Dominique, *Analyse du discours*, Hachette, Paris, 1991.
- 13-MAINGUENEAU Dominique, *Éléments linguistiques pour le texte littéraire*, Dunod, Paris, 1993.
- 11-MAINGUENEAU Dominique, *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris, 1999.
- 14-MOURIQUAND Jacque, *L'écriture journalistique, coll : Que sais-je ?*, Puf, Paris, 1997.

15-MOIRAND Sofie, *Les discours de presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, Guyserbat, n° 54556, PUF, Paris, 2008.

16-PHILLIPE Gaillard, *Technique du journalisme, coll : Que sais-je ?*, 3<sup>ème</sup> édition, Paris, 1980.

17-RIGUEL Martin et al, *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, 2002.

18-WAGNER Robert Léon et PINCHON Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris, 1962.

19-WILMET M, *Grammaire critique du français*, Hachette, Paris, 1997,

#### **Articles :**

20-AUTHIER-Revus J, « *L'hétérogénéité montrée et l'hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours* », Paris, 1982, consulté le 02/03/2015.

21-AUTHIER Jacqueline « *Les formes de discours rapporté : remarques syntaxiques et sémantique à partir des traitements proposés* », DRLVE, n°17, 1978, consulté le 02/03/2015.

22-BARTHES Rolond, cité par BUTOR M, « *Production de l'intérêt romanesque de Charles Grivel* », 1973, consulté le 06/03/2015.

23-CHAREUDEAU Patrick, « *Langage et discours : éléments de sémio linguistique, théorie et pratique* », Hachette, Paris, 1983, [http:// www.presse.fr/articleAspdf](http://www.presse.fr/articleAspdf), consulté le 11/03/2015.

24-CHAREUDEAU Patrick « *Le contrat de communication de l'information médiatique* », le français dans le monde, Hachette, Paris, 1994, <http://www.Patrick-Chareudeau.com/le-contrat-de-communication-de-1,61.html>. Consulté le 09/02/2015.

25-CHARRON Jean et Jacob Loïc, « *Enonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement* », les études des communications public, n°14, Département d'information et de communication, Université Laval, Québec.1999. Consulté le 20/04/2015

26-FORGET Danielle, « *Des paroles qui ne sont pas, conséquences argumentatives et narratives* », étude littéraire du français, vol 25, n°1-2, 1992, pp137-146. Consulté le 13/03/2015.

27-JAUBERT Anna, « *Le discours indirect libre, dire et montrer : approches pragmatiques* », cahier chronos 5, le style indirect libre et ses contextes, 2000. Consulté le 13/03/2015

28-MARC Vanesse, « *Savoir lire, savoir écrire* », journée d'étude de l'Ifres, mardi 31 janvier 2012.

29-MONVILLE-Bruston M, « *Les verba dicendi dans la presse d'information* », langue française, n°98, 1993, pp 48-66. Consulté le 18/03/2015.

30-MÜNCHOW Von Patricia, « *Le discours direct dans les journaux télévisés français et allemands* », presse Sorbonne nouvelle, Paris, 2004. Consulté le 17/04/2015.

31-PELISSIER Nicolas, NICOLAS Romain, « *Journalisme de presse écrite et nouveau réseau d'information, reconfiguration théorique et étude de cas* ». Cahier du journalisme, n°05, décembre 2008, consulté le 20/03/2015.

32-RIGUEL Martin et al, « *Grammaire méthodique du français* », Paris, 2002. Consulté le 14/03/2015.

33-ROGGY Elisabeth, « *Une stratégie du discours des taboïds britanniques : le recours aux citations* », in APLV, bulletin n°55, Strasbourg. Consulté le 20/03/2015.

34-THIERRY Herman, « *L'éditorial, "vitrine idéologique du journal"* ». Consulté le 22/03/2015. Semen- Revus.org/2610.

35-« *Centre de ressources en éducation aux médias, les genres journalistiques* ». <http://www.reseau-errem.q.cca/indexhtml>. Consulté le 25/03/2015.

#### **Dictionnaires :**

36-Dictionnaire Toupie <http://www.toupie.org/dictionnaire/journalismehtml>. Consulté le 15/02/2015.

37-DUCRT O & TODOROV T, Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris, Seuil, 1972.

38- Le ROBERT pour tous, Paris : le robert, 1994.

39- Dictionnaire de linguistique, Ed Larousse, Bordas neuf.

**Corpus :** Le journal « *liberté* » quotidien Algérien national indépendant... téléchargés sur le site :<http://www.liberté-algérie.com>.

Résumé :

Le discours rapporté est la représentation d'un discours dans un autre, sa présence est remarquable dans la presse écrite, car il permet au journaliste de collecter les informations et les rapporter de différentes façons.

Notre travail a pour objectif de montrer le mode d'énonciation du journaliste qui s'efforce d'être informatif en rapportant les paroles d'autrui, et les analyser dans le cadre du discours rapporté.

Abstract:

The reported speech is the representation of a speech in another, its presence is remarkable in the printing press, because, it enables the journalist to collect the informations and reporting it in different ways.

Our aim of this work is to show the manner of the enunciation of the journalist with reporting utterance of others, and analyze it in the framework of the reported speech.

التلخيص:

الخطاب المنقول هو تمثيل خطاب ضمن آخر تواجهه ملحوظ في الصحافة المكتوبة لأنه يسمح للصحفي بجمع المعلومات و نقلها بمختلف الطرق غايتنا من هذا العمل إبراز نمط الإعلان الذي يستخدمه الصحفي في الخطاب المنقول و يسعى بقوة أن يكون إخباريا في نقل تصريحات الغير و تحليلها في إطار الخطاب المنقول